

Le bisse de Lens,
dans le Valais suisse,
a été construit au XV^e siècle.
© Valais Wallis Promotion –
David Carlier

Bisses et canaux, des traditions d'avenir

Longtemps perçues comme archaïques, les pratiques d'irrigation traditionnelle sont désormais valorisées comme un patrimoine et considérées comme une réponse aux enjeux du changement climatique. Retour aux sources dans le Valais et le Briançonnais.

Un canal d'irrigation en montagne figure sur le billet de 100 francs suisses émis en 2019. Est-ce le signe du regain d'intérêt pour ces ouvrages hydrauliques hérités du passé ? La marque de la valeur accordée par la Suisse à son patrimoine rural ? Il faut dire que le canal en question est spectaculaire pour ses chenaux en bois accrochés à la falaise qui lui permettent de franchir un passage rocheux. Imaginez de l'eau qui coulerait dans un itinéraire de via ferrata ! Sa construction remonte à... 1448. Il se nomme le bisse d'Ayent et file sur 18 kilomètres en rive droite du Rhône, dans le canton du Valais, entre 1 800 mètres et 1 300 mètres d'altitude. « Bisse » est un terme valaisan, de genre masculin, de la même famille que « bief ». Celui-là est spectaculaire, mais loin d'être unique. L'inventaire cantonal en dénombre plus de 200, totalisant un réseau de plus de 2 000 kilomètres, dont 780 kilomètres toujours actifs. « Ces grands ouvrages construits au XV^e siècle, puis au XIX^e siècle lors du développement de la viticulture, sont intéressants à deux titres : d'un point de vue technique, pour gérer la ressource et son partage ; d'un point de vue social, en tant que bien commun ancestral revivifié par de nouvelles organisations collectives », explique Gaëtan Morard, ethnologue et conservateur du musée des Bisses.

Voyons d'abord les services rendus. « Les bisses permettent de mieux répartir

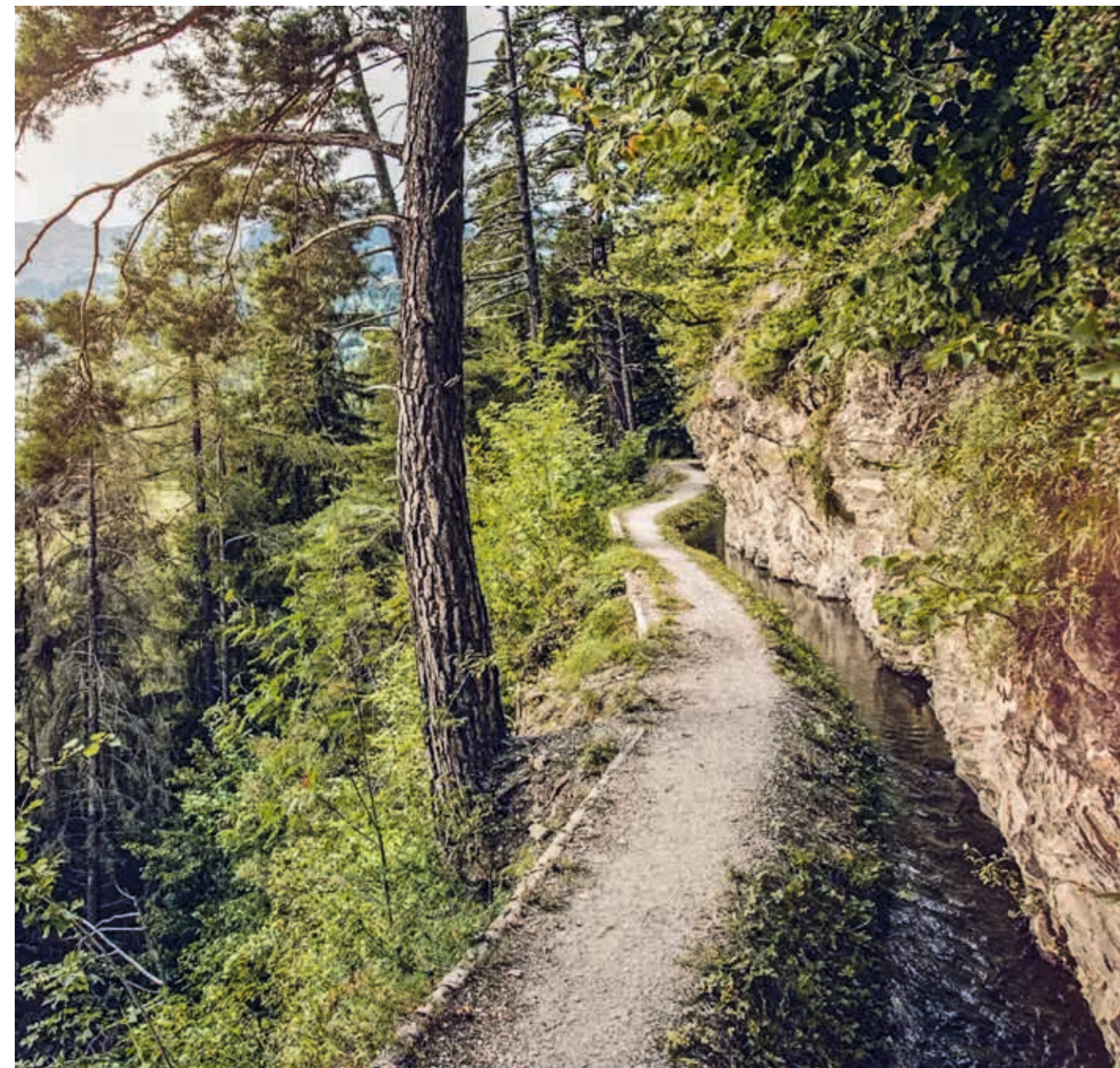
l'eau quand il n'y en a pas assez et aussi quand il y en a trop. En étant à ciel ouvert, ils assurent aussi des points d'abreuvement pour la faune et leurs berges abritent une biodiversité intéressante », poursuit le conservateur. Bien sûr, ils jouent un rôle clé pour l'irrigation, le Valais étant le canton le plus sec de Suisse. Ils fonctionnaient à l'origine selon une technique gravitaire : un flux d'eau lâché dans les prés en aval, à tour de rôle entre les arrosants. Dans le Valais, les bisses assurent encore l'amenée d'eau à 75 % des surfaces irriguées (par gravité, par aspersion ou goutte-à-goutte, plus économe). Ce sont des consortages, des communautés locales détentrices de droits d'eau immémoriaux qui, depuis le Moyen Âge, gèrent collectivement la ressource. « C'est aujourd'hui un contre-pouvoir face aux besoins d'eau des stations de sports d'hiver et des installations hydroélectriques. Et c'est une troisième voie intéressante entre étatisation et gestion privée, une façon de s'organiser ancrée dans l'histoire. »

Fonctions multiples

De nouvelles fonctions sont venues s'ajouter à celles de l'agriculture : l'attrait touristique d'un patrimoine marquant l'identité valaisanne et offrant des itinéraires de randonnée originaux, la sécurité (barrières à incendie), la préservation de la biodiversité, le transport d'eau potable... « La valeur multifonctionnelle des bisses et le fait que la

communauté qui en prend soin se soit élargie à d'autres habitants du territoire, à une nouvelle génération – résidents secondaires ou public scolaire –, à des scientifiques, conduit à faire vivre cette tradition », conclut Gaëtan Morard.

Ce type de canal est présent aussi dans les Alpes du Sud, par exemple dans le Grand Briançonnais, territoire riche de 85 canaux porteurs gérés par des associations syndicales autorisées (ASA). Luc Gérard est le président de l'ASA du grand canal de ville de Briançon et de Saint-Chaffrey : « Selon moi, ce n'est pas un patrimoine à l'image des fortifications de Vauban, car il assure toujours sa fonction première : lutter contre la sécheresse, accompagner lentement les eaux de ruissellement en suivant les courbes de niveau (profil de pente à 1 %), prévenir les risques naturels. » Des études ont montré que l'eau du canal se répartissait ainsi : 10 % pour les jardins et la végétation des berges, 25 % en retour dans les rivières et 65 % pour l'alimentation des nappes. « Ils contribuent donc au stockage naturel de l'eau, sans investissement coûteux. Il suffit de les entretenir. Mais cet intérêt majeur n'est pas compris localement. » Face aux canaux : la pression urbaine et le prix du foncier. Les troubles de jouissance autour de ce bien public sont fréquents : embusages illégaux (passage dans un tuyau sous terre) par des riverains pour agrandir un jardin, non-respect des conventions ou des permis de construire suite à une



dérivation ou à des aménagements. Et les redevances versées par les arrosants peinent à couvrir les frais d'entretien. « Il est facile d'entretenir un canal à ciel ouvert avec quelques collègues armés d'une pioche. Mais un chantier de rénovation du canal embusé sur 100 mètres de long a coûté récemment 60 000 euros à l'ASA », précise Luc Gérard, engagé dans cette mission bénévole très prenante. « Ces canaux font partie de ma culture. J'ai appris ça dans l'enfance avec mes parents et grands-parents qui me disaient : "Va chercher l'eau" – c'est-à-dire mettre en eau telle ou telle parcelle. Si mes interlocuteurs ont une vision à très court terme du sujet, moi, je sais que notre canal fêtera son 600^e anniversaire en 2027. » ❖

Un patrimoine à l'Unesco

Depuis 2023, l'irrigation traditionnelle figure au patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Cette technique utilise la gravité et des constructions artisanales telles que des canaux pour acheminer l'eau des points de captage naturels (sources, cours d'eau, glaciers) vers les champs. L'Autriche, l'Italie et la Suisse font partie des premiers pays alpins concernés par ce classement et devraient être rejoints par la France en 2027, suite à un long travail d'inventaire. Ainsi, la Société géologique et minière du Briançonnais mène localement, depuis les années 1990, des recherches pour recenser les ouvrages et valoriser ce patrimoine. Certains acteurs regrettent que l'objectif soit de classer les pratiques – gestes, vocabulaire, traditions orales, organisations sociales – et non les ouvrages. Cette mise en lumière des usages devrait renforcer la protection physique des canaux.